



N° 11580*04

Reçu au titre des dons à certains organismes d'intérêt général

Articles 200, 238 bis et 978 du Code général des impôts (CGI)

N° d'ordre du reçu

BÉNÉFICIAIRE DES VERSEMENTS

Nom ou dénomination, adresse (n°, rue, code postal, commune)

Objet

Cocher la case concernée ou n'indiquez que les renseignements concernant l'organisme :

Association ou fondation reconnue d'utilité publique par décret en date du

__ / __ / ____ publié au *Journal Officiel*

du __ / __ / ____, ou association située dans le département de la Moselle, du Bas-Rhin ou du Haut-Rhin dont la mission a été reconnue d'utilité publique par arrêté préfectoral en date

du __ / __ / ____

Fondation universitaire ou fondation partenariale mentionnées respectivement aux articles L. 719-12 et L. 179-13 du code de l'éducation

Fondation d'entreprise

Œuvre ou organisme d'intérêt général

Musée de France

Établissement d'enseignement supérieur ou d'enseignement artistique public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif

Organisme ayant pour objet exclusif de participer financièrement à la création d'entreprises

Association cultuelle ou de bienfaisance et établissement public des cultes reconnus d'Alsace-Moselle

Organisme ayant pour activité principale l'organisation de festivals

Association fournissant gratuitement une aide alimentaire ou des soins médicaux à des personnes en difficulté ou favorisant leur logement

Fondation du patrimoine ou fondation ou association qui affecte irrévocablement les dons à la Fondation du patrimoine, en vue de subventionner les travaux prévus par les conventions conclues entre la Fondation du patrimoine et les propriétaires des immeubles (article L. 143-2-1 du *Code du patrimoine*)

Établissement de recherche public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif

Entreprise d'insertion ou entreprise de travail temporaire d'insertion (articles L. 5132-5 et L. 5132-6 du *Code du travail*)

Associations intermédiaires (article L. 5132-7 du *Code du travail*)

Ateliers et chantiers d'insertion (article L. 5132-15 du *Code du travail*)

Entreprises adaptées (article L. 5213-13 du *Code du travail*)

Agence nationale de la recherche (ANR)

Société ou organisme agréé de recherche scientifique ou technique (1)

Autre organisme :

DONATEUR

Nom _____ Prénoms _____

Adresse _____

Code postal _____ Commune _____

Le bénéficiaire reconnaît avoir reçu des dons et versements ouvrant droit à réduction d'impôt, la somme de :

* *
* * euros
* *

Somme en toutes lettres : _____

Date du versement ou du don : __ / __ / ____

Le bénéficiaire certifie sur l'honneur que les dons et versements qu'il reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt prévue

à l'article (2) : 200 du CGI 238 bis du CGI 978 du CGI

Forme du don : Acte authentique Acte sous seing privé Déclaration de don manuel Autres

Nature du don : Numéraire Titres de sociétés cotés Autres (3)

En cas de don en numéraire, mode de versement du don :

Chèque Remise d'espèces Virement, prélèvement, carte bancaire

Date et signature

__ / __ / __

(1) Dons effectués par les entreprises.

(2) L'organisme bénéficiaire peut cocher une ou plusieurs cases. L'organisme bénéficiaire peut, en application de l'article L. 80 C du livre des procédures fiscales, demander à l'administration s'il relève de l'une des catégories d'organismes mentionnées aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

Il est rappelé que la délivrance irrégulière de reçus fiscaux par l'organisme bénéficiaire est susceptible de donner lieu, en application des dispositions de l'article 1740 A du Code général des impôts, à une amende fiscale égale à 25 % des sommes indûment mentionnées sur ces documents.

(3) Notamment : abandon de revenus ou de produits, frais engagés par les bénévoles, dont ils renoncent expressément au remboursement